

tenue par Madame THEULIER DE SAINT-GERMAIN, Juge des Référés
En présence de Monsieur ESTALL, Greffier

10 heures 00

01)

DOSSIER N° 2400310

RAPPORTEURE: Madame Emeline THEULIER DE SAINT-GERMAIN

Titre de l'affaire Demande au juge des référés de prononcer la suspension de l'exécution de la décision n°3582/PR du 19 juin 2024 relative au retrait de la décision n°21- 1521-7/MSF/DCA du 20 février 2024 autorisant des travaux de construction d'un ensemble immobilier à usage d'habitation de 70 logements divisés en 3 bâtiments et d'une piscine commune « RESIDENCE MATARII » sur les parcelles cadastrées section H n°s 204 et 205 domaine outumaoro/ parcelle c du lot 4 et parcelle c du lot 7) sises à Punaauia.

Nom des parties

Demandeur Monsieur A.. B..
Défendeur POLYNÉSIE FRANÇAISE

Représentants des parties

Maître PIEUX LOÏC (Cour)
Le président

L'audience aura lieu à l'adresse suivante : Avenue Pouvana'a a Oopa

Arrêté le 23/07/2024
Le président du tribunal